

## **HOMMAGE À M. PIERRE SEGERS, GÉNÉRAL-MAJOR**

Le **président** (*devant l'assemblée debout*): Chers collègues, nous faisons aujourd'hui nos adieux au général-major Pierre Segers, Commandant militaire du Palais de la Nation, qui sera admis à la retraite au 1er janvier prochain. Une longue et bien belle carrière militaire s'achève ainsi.

Le général-major Segers est né le 25 octobre 1944 à Kinrooi. Il a rejoint l'armée à l'âge de 22 ans et, à l'issue d'une formation à l'École royale des cadets et à l'École des sous-lieutenants, il a été nommé en 1966 officier à la Force aérienne belge.

En 1967, Pierre Segers a suivi la formation des officiers de la défense aérienne à la US Army Air Defence School de Fort Bliss, au Texas. Il a ensuite été affecté au 13e Wing Missiles en Allemagne.

À partir de 1984, Pierre Segers a poursuivi sa carrière militaire en Belgique: il a exercé successivement les fonctions d'officier d'état-major au sein de la Division Opérations de l'état-major de la Force aérienne à Bruxelles, de professeur militaire chargé des cours de Défense aérienne et de Commandement et de Contrôle à l'Institut Royal Supérieur de Défense à Bruxelles, de commandant du Centre de contrôle aérien de la Force aérienne à Gavere-Semmerzake, de directeur de l'administration du personnel au sein de la Division Personnel de l'État-Major, de chef du département Renseignements auprès du Service général du renseignement et de la sécurité de l'armée belge, de chef de cabinet du Chef d'état-major général et, à partir de janvier 1999, de Chef de la Division Opérations de l'État-Major.

Au 1er janvier 2002, le général-major Segers a accédé au poste de Commandant militaire du Palais de la Nation. Durant ces huit années, il s'est surtout attaché à la coordination de l'intervention des militaires, des services de police et du personnel de sécurité. Il a renforcé les contacts entre la police militaire du Parlement et les services de police et autres administrations, ce qui a notamment conduit à l'élaboration d'une convention sur l'accès des parlementaires et des fonctionnaires à la zone neutre lors de manifestations.

Le général-major Segers s'est également beaucoup investi dans une harmonisation de la politique de sécurité des sept assemblées parlementaires que compte notre pays. Il a par ailleurs doté le détachement des MP d'un équipement plus performant, garant d'une meilleure efficacité.

Par sa discrétion et son sens de la diplomatie, il a su établir et entretenir de bons contacts avec les sphères politique et administrative. Le général-major Segers n'est assurément pas homme à s'abandonner au désœuvrement pendant sa retraite. Citons parmi ses passe-temps favoris la lecture, les sports d'hiver et les voyages: il me revient ainsi de source bien informée qu'il visitera Cuba dès le mois de mars 2010. Mais avant tout, ce sympathique bourguignon pourra enfin consacrer davantage de temps à sa famille et surtout à ses petits-enfants chéris.

Général Segers, au nom de l'assemblée, je tiens à vous remercier de tout cœur pour tout ce que vous avez accompli à notre bénéfice et vous souhaiter tout le bonheur possible dans votre vie future.

*(Applaudissements sur tous les bancs. Le président donne l'accolade au général-major Segers)*